

Exploration DIAMOND FRANK inc.



EXPLORATION DIAMOND FRANK INC. (société d'exploration)
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)
Trimestre clos le 31 mars 2012

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC. (an exploration company)
CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS (unaudited)
Quarter ended March 31, 2012

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

États de la situation financière

États résumés intermédiaire des frais de prospection et d'évaluation

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux de flux de trésorerie

Notes complémentaires

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Condensed Interim Statements of Evaluation and Exploration
Expenditures

Statement of net loss and comprehensive loss

Condensed Interim statement of changes in Equity

Statements of cash flows

Notes

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTATS RÉSUMÉS
INTERMÉDIAIRES DE LA
SITUATION FINANCIÈRE
(En dollars canadiens – Non audité)

CONDENSED INTERIM STATEMENT OF
FINANCIAL POSITION

(In Canadian dollars – unaudited)

	31 mars 2012 March 31, 2012	30 septembre 2011 September 30, 2011 (note 12)	1er octobre 2010 October 1st, 2010 (note 12)	
ACTIF	\$	\$	\$	ASSETS
Actifs courants				Current assets
Encaisse	129 113	123 182	443 389	Cash
Débiteurs	-			Receivables
Taxes à recevoir	16 183	5 939	33 679	Taxes receivable
Frais payés d'avance	1 150	1 530	-	Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir		-	-	Mining rights receivable
Crédit d'impôt à recevoir	2 045	2 045	-	Tax credit receivable
Total des actifs courants	148 491	132 696	477 068	Total current assets
Actifs non courants				Non-Current assets
Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation	330 977	165 725	117 608	Cash reserved for exploration and evaluation
Dépôts à terme, 1,2 % et 1,9 % échéant en décembre 2012, Mars 2012 et août 2012	3 164 251	3 340 485	1 004 142	Term deposits, 1.2% and 1.9% maturing in December 2012, March 2012 and August 2012
Immobilisations corporelles (note 4)	35 063	37 252	-	Property, Plant and equipment (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	1 635 378	1 390 498	1 371 452	Exploration and evaluation assets (Note 5)
Total des actifs non courants	5 165 669	4 933 960	2 493 202	Total non-current assets
Total de l'actif	5 314 160	5 066 656	2 970 270	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Passifs courants				Current liabilities
Créditeurs	75 800	47 745	197 570	Accounts payable
Autre passifs	132 400	50 600	47 000	Other liabilities
Total des passifs courants	208 200	98 345	244 570	Total Current liabilities
Passifs non courants				Non-Current liabilities
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	-	-	66 431	Future income and mining taxes
Total des passifs non courants	-	-	66 431	Total non-current liabilities
Total du passif	208 200	98 345	311 001	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-social (note 6)	7 602 126	7 315 005	4 051 642	Capital stock (Note 6)
Bons de souscription	251 627	236 828	73 634	Warrants
Surplus d'apport	695 029	695 029	202 379	Contributed surplus
Déficit	(3 442 822)	(3 278 551)	(1 668 386)	Deficit
Total des capitaux propres	5 105 960	4 968 311	2 659 269	Total equity
Total du passif et des capitaux propres	5 314 160	5 066 656	2 970 270	Total liabilities and equity

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.
DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTATS RÉSUMÉ INTERMÉDIAIRES DES FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

 CONDENSED INTERIM STATEMENT OF EVALUATION AND
EXPLORATION EXPENDITURES

PÉRIODES DE SIX MOIS CLOS LES 31 MARS ET EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

SIX-MONTH PERIODES ENDED MARCH 31 AND EXERCISE ENDED SEPTEMBER 30, 2011

	2012	2011	2012	2011	30 Septembre 2011 / September 30, 2011	
	\$		\$		\$	
FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION						EVALUATION AND EXPLORATION COSTS
Forage	-	55 050	-	55 050	56 095	Drilling
Analyse	-	6 249	259	6 508	6 508	Analysis
Main-d'œuvre logistique	-	10 804	13 235	25 171	30 516	Logistic Labor
Gestion des travaux	3 160	14 031	29 522	23 061	25 716	Work management
Autres frais d'exploration	965	10 805	16 085	32 422	34 276	Other exploration expenses
Géophysique	-		137 477		3 000	Geophysics
Géologie	20 099	10 861	30 012	34 818	41 794	Geology
AUGMENTATION DE FRAIS D'EXPLORATION	24 223	107 800	226 330	177 030	197 905	INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES
DROITS MINIERS ET CRÉDIT D'IMPÔTS	-		-		(2 045)	MINING RIGHTS AND TAX CREDIT
DÉVALUATION DES FRAIS D'EXPLORATION	-		-		(215 489)	WRITE-DOWN OF DEFERRED EXPLORATION EXPENSES
Dépenses nettes de l'exercice	24 223	107 800	69 230	177 030	(19 629)	Net expenses of the year
SOLDE AU DÉBUT	1 491 605	1 378 357	1 289 498	1 309 127	1 309 127	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	1 515 828	1 486 157	1 515 828	1 486 157	1 289 498	BALANCE, END OF YEAR

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.
DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

 ÉTATS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DE LA
 PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE

 CONDENSED INTERIM STATEMENT OF NET
 LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS

 PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOS LES 31 MARS
 THREE-MONTH PERIODE ENDED MARCH 31

 PÉRIODES DE SIX MOIS CLOS LES 31 MARS
 SIX-MONTH PERIODES ENDED MARCH 31

	2012	2011	2012	2011	
	\$			\$	
REVENU D'INTÉRÊTS	25 208	3	33 608	2 029	INTEREST REVENUE
FRAIS D'ADMINISTRATION					ADMINISTRATIVE EXPENSES
Salaires et charges sociales	15 456	26 185	33 463	39 666	Salaries and fringe benefits
Frais généraux d'administration	22 067	50 492	55 849	117 043	General administrative expenses
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	Stock-based compensation
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	7 722	14 914	12 544	22 613	Registration, listing fees and shareholders' information
Impôt de la partie XII.6	2 676		2 676		Part XII.6 taxes
Honoraires professionnels	17 772	21 020	43 139	41 075	Professional fees
Honoraires de consultants	49 600	78 975	93 200	138 770	Consultants fees
Frais d'exploration	-	-	-	53 518	Exploration Expenses
Assurance	193	-	380	-	Insurance
Frais Environnemental	-		625	-	Environmental fees
Amortissement des immobilisations corporelles	1 976	2 175	3 839	2 325	Amortization of fixed assets
	117 462	193 761	245 715	412 981	
PERTE AVANT IMPÔTS	92 254	193 759	212 107	412 981	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Ajustement découlant de l'application IFRS	(9 600)	(32 950)	(60 280)	(79 947)	IFRS Adjustment
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL	82 654	160 809	151 827	333 034	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.003	0.004	0.005	0.006	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTATS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(En dollars canadiens - Non audité)

CONDENSED INTERIM STATEMENT OF EQUITY
(In Canadian dollars - Unaudited)

	CAPITAL SOCIAL/ CAPITAL STOCK	BONS DE SOUSCRIPTION/ WARRANTS	SURPLUS D'APPORT / CONTRIBUTED SURPLUS	DÉFICIT / DEFICIT	TOTAL DES CAPITAUX PROPPRES/ TOTAL SHAREHOLDERS' EQUITY
Solde au 1er octobre 2010 Balance, October 1st, 2010	4 051 642	73 634	202 379	(1 668 386)	2 659 269
Perte nette et perte globale pour la période Net loss and comprehensive loss for the period				(333 034)	(333 034)
Options octroyées à un courtier Options granted under the plan to broker			242 400		242 400
Exercice d'options Options exercised					-
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions Share issuances with warrants	2 967 274	163 194			3 130 468
Émission actions accréditatives Issued of flow-trough shares	204 453				204 453
Exercice de bons de souscription Warrants exercised					-
Frais d'émission d'actions Share issuance expenses				(662 335)	(662 235)
Solde au 31 mars 2011 Balance, March 31, 2011	7 223 369	236 828	444 779	(2 663 755)	5 421 221
Perte nette et perte globale pour la période Net loss and comprehensive loss for the period				(411 175)	(411 175)
Options octroyées dans le cadre du régime Options granted under the plan			(69 210)		(69 210)
Acquisitions de propriétés Acquisition of mining properties	45 000				45 000
Options octroyées au courtiers Options granted to brokers	83 862		319 460		403 322
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions Share issuances with warrants	88 000				88 000
Correction sur émission d'actions assorties de bons de souscriptions Correction on share issuances with warrants	(37 226)				(37 226)
Frais d'émission d'actions Share issuance expenses				(203 621)	(203 621)
Solde au 30 septembre 2011 Balance, September 20, 2011	7 315 005	236 828	695 029	(3 278 551)	4 968 311

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.
DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTATS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(En dollars canadiens - Non audité)

CONDENSED INTERIM STATEMENT OF
EQUITY
(In Canadian dollars – Unaudited)

	CAPITAL SOCIAL/ CAPITAL STOCK	BONS DE SOUSCRIPTION/ WARRANTS	SURPLUS D'APPORT / CONTRIBUTED SURPLUS	DÉFICIT / DEFICIT	TOTAL DES CAPITAUX PROPPRES/ TOTAL SHAREHOLDERS' EQUITY
Solde au 30 septembre 2011					
Balance, September 20, 2011	7 315 005	236 828	695 029	(3 278 551)	4 968 311
Perte nette et perte globale pour la période					
Net loss and comprehensive loss for the period				(151 827)	(151 827)
Options octroyées dans le cadre du régime					
Options granted under the plan					
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions	74 001	14 799			88 800
Share issuances with warrants					
Émission actions accréditives	213 120	-	-	-	213 120
Issued of flow-trough shares					
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(12 444)	(12 444)
Share issuance expenses					
Solde au 31 mars 2012					
Balance, March 31, 2012	7 602 126	251 627	695 029	(3 442 822)	5 105 960

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.
DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

RESUMES INTERMEDIAIRES DES TABLEAUX
DES FLUX DE TRESORERIE
(En dollars canadiens - Non audité)
PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOS LES 31 MARS
THREE-MONTH PERIODS ENDED MARCH 31

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENT OF
CASH FLOWS
(In Canadian dollars – Unaudited)
PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LES 31 MARS
SIX-MONTH PERIODS ENDED MARCH 31

	2012	2011	2012	2011	
	\$	\$	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :					OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(82 654)	(160 809)	(151 827)	(333 034)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie:					Items not involving cash :
Rémunération à base d'actions					Stock-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	1 976	2 175	3 839	2 325	Amortization of fixed assets
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	14 449	(109 263)	(99 991)	(253 829)	Net change in non-cash operating working capital items
	(66 229)	(267 897)	(47 998)	(584 538)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					FINANCING ACTIVITIES
Capital-action					Capital stock
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscriptions		-	287 121	3 171 727	Cash inflow relating to capital stock and warrants
Bons de souscription	-	-	14 799	163 194	Warrants
Dû à une société apparentée		21 526	-	21 526	Due to a related company
Frais d'émission d'actions	-	-	(12 444)	(419 935)	Share issuance expenses
	-	21 526	289 476	3 026 459	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					INVESTING ACTIVITIES
Encaisse réservée à l'exploration	24 224	107 800	(165 251)	(68 992)	Cash reserved for exploration
Dépôts à terme	176 234	55 600	176 234	(2 495 858)	Term deposits
Crédits d'impôt encaissés					Tax credit received
Matériel de terrain		-	-	(43 500)	Field Equipment
Acquisition de propriétés	-		(18 550)		Acquisition of Mining properties
Immobilisation	-	-	(1 650)		Equipment
					Deferred exploration and evaluation expenses
Dépenses de prospection et d'évaluation différées	24 224	(107 800)	(226 331)	(177 030)	
	176 234	55 600	(235 548)	(2 785 380)	
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	110 005	(190 771)	5 931	(343 459)	Cash and cash equivalents increase
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	19 108	290 701	123 182	443 389	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	129 113	99 930	129 113	99 930	Cash and cash equivalents, end of year

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse en fidéicomis. / Cash and cash equivalents are constituted of cash and cash in trust.

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est engagée dans l'acquisition de propriétés minières et dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés.

La recouvrabilité des propriétés minières et des frais d'exploration reportés dépend de la découverte de réserves économiquement rentables, de la confirmation des titres détenus par la société, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces actifs pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

Bien que la Société ait pris des mesures qui sont conformes aux standards de l'industrie pour le stade de l'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété. Les titres de propriétés peuvent être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Les états financiers intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2012 ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 mai 2012. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers intermédiaires ils pourraient donc faire l'objet d'ajustement à la clôture d'exercice.

2- MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES ET ADOPTION DES IFRS**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés par la direction de la société conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et conformément à IAS 34 «Information financière intermédiaire». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. De plus, comme c'est la première fois que les résultats financiers de la société et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1 «Première adoption des Normes internationales d'information financière». Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la société, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} octobre 2010, comme exigé par IFRS 1.

Les états financiers de la société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1^{er} octobre 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards.

1- GOVERNING STATUTES AND NATURE OF OPERATIONS

The Corporation, incorporated under the Canada Business Corporations Act, is involved in the acquisition, exploration and development of mining properties.

Recoverability of the costs of mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable ore reserves, the confirmation of the titles held by the Corporation, the Corporation's ability to obtain the necessary financing to complete the exploration and development of the mining properties and future profitable production or the disposal of the properties for proceeds in excess of their carrying value.

Although the Corporation has taken steps to verify title of mineral properties in which it has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Corporation's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

The interim financial statements for the period ending March 31, 2012 were approved by the board of directors on May 24, 2012. No auditor firm has reviewed or audited these interim financial statements so they could be subject to adjustment at the end of the year.

FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES AND ADOPTION OF IFRS**Statement of Compliance**

These unaudited interim financial statements have been prepared by the Company's management in accordance with *International Financial Reporting Standards* ("IFRS"), and in accordance with IAS 34 Interim Financial Reporting". They do not include all the information required in annual financial statements in accordance with IFRS. As these financial statements represent the Company's initial presentation of its results and financial position under IFRS, they have been prepared in accordance with IFRS 1, "First-time Adoption of International Financial Reporting Standards". These interim financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies the Company expects to adopt in its September 30, 2012 financial statements. Those accounting policies are based on the IFRS standards that the Company expects to be applicable at that time. The policies described in Note 3 were consistently applied to all the periods presented. They also have been applied in the preparation of an opening IFRS statement of financial position as at October 1st, 2010, as required by IFRS 1.

The Company's financial statements were previously prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (Canadian GAAP). The transition date from Canadian GAAP to IFRS is October 1st, 2010. Canadian GAAP differs in some areas from IFRS.

2- MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES ET ADOPTION DES IFRS (SUITE)

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. La note 12 présente le rapprochement des capitaux propres, du déficit et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers intermédiaires conformément à IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeants un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers intermédiaires sont résumées à la note 3.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 30 septembre 2012.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables d'Exploration Diamond Fran Inc. ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012 ou des périodes ultérieures. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales - Etats financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé "Etats financiers individuels" et à IAS 28 nouvellement intitulé "Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises". L'IASB a également publié la norme IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur" à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

2- FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES AND ADOPTION OF IFRS (CONTINUED)

In preparing these interim financial statements in accordance with IFRS, management has amended certain accounting, measurement and methods previously applied in the Canadian GAAP financial statements to comply with IFRS. The comparative figures for 2010 were restated to reflect these adjustments. The note 12 presents reconciliations and descriptions of the effect of the transition from Canadian GAAP to IFRS on equity, deficit and comprehensive income. These interim financial statements were prepared on a going concern basis, under the historical cost convention, as modified by the revaluation of financial assets and financial liabilities at fair value through net earnings. The preparation of interim financial statements in accordance with IAS 34 requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires management to exercise judgment when applying the Company's accounting policies. The areas involving a higher degree of judgment or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial statements are disclosed in note to financial statements. The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these interim financial statements are summarized in note 3.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post September 30, 2012.

Certain new standards and interpretations, and some new amendments to existing standards have been published and are mandatory for accounting periods of Diamond Frank Exploration Inc. beginning on or after January 1st, 2012 or later periods. The company has not adopted these standards early. Those which are considered to be relevant to the Company's operations are as follows:

IFRS 9 - Financial Instruments

IFRS 9 is the first phase of the IASB's three phase project to *replace IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement*. It is applicable to financial assets and requires classification and measurement in either the amortised cost or the fair value category. IFRS 9 is applied prospectively with transitional arrangements depending on the date of application. The Standard is not applicable until annual periods beginning on or after January 1, 2013, but is available for early adoption. The Company has not fully assessed the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

On May 12, 2011, IASB issued the final standards - Consolidated Financial Statements (IFRS 10), Joint Arrangements (IFRS 11) and Disclosure of Interests in Other Entities (IFRS 12) as well as amendments adopted consequently to IAS 27 newly entitled "Separate Financial Statements" and to IAS 28 newly entitled "Investments in Associates and Joint Ventures IAS B has also issued IFRS 13 "Fair Value Measurement" at the same date. The effective date scheduled by the IASB for these new standards and the amended standards concern reporting periods beginning on January 1, 2013.

2- MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES ET ADOPTION DES IFRS (SUITE)**IFRS 10, États financiers consolidés IAS 27, États financiers individuels** (révisé 2011)

IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité (i.e. que l'entité soit contrôlée à travers des droits de vote des investisseurs ou à travers d'autres accords contractuels tels qu'il est courant dans les entités structurées). Selon IFRS 10, le contrôle est basé sur un investisseur qui, soit 1) a le pouvoir sur cette autre entité ; 2) est exposé, ou a des droits, à des rendements variables découlant de son rôle dans cette autre entité ; et 3) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur cette autre entité pour influencer sur le montant des rendements. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10. La Société ne s'attend à aucun changement significatif suite à l'adoption de ces nouvelles normes.

IFRS 11, Accords conjoints IAS 28, Participation dans des entreprises associées et coentreprises (révisé 2011)

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs". Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (État de la situation Financière et résultat global le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée "Participation dans des entreprises associées et coentreprises" remplace IAS 28 actuel "Participation dans des entreprises associées". IAS 28 est modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

La nouvelle norme IFRS 12 intégré, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 12, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

2- FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES AND ADOPTION OF IFRS (CONTINUED)**IFRS 10, Consolidated Financial Statements IAS 27, Separate Financial Statements** (as amended in 2011)

IFRS 10 introduces a single consolidation model for all entities based on the concept of control, irrespective of the nature of the investee (i.e., whether an entity is controlled through voting rights of investors or through other contractual arrangements as is common in special purpose entities). Under IFRS 10, control will be based on whether an investor has 1) power over the investee; 2) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee; and 3) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10. The Company expects no significant change pertaining to the adoption of these new standards.

IFRS 11, Joint Arrangements IAS 28, Investments in Associates and Joint Ventures (revised in 2011)

The new IFRS 11 cancels and replaces IAS 31 "Interests in Joint Ventures" and SIC-13 "Jointly Controlled Entities" - Non-Monetary Contributions by Ventures". IFRS 11 introduces new accounting requirements for joint arrangements. The option to apply the proportional consolidation method when accounting for jointly controlled entities, that allow the parent company to record in its consolidated financial statements (Statement of financial position and statement of net loss and comprehensive loss) its interest's pro rata is removed. The equity method of accounting now applies to joint ventures. The IAS 28 as amended in 2011 now entitled "Investments in Associates and Joint Ventures" supersedes the current IAS 28 "Interests in Joint Ventures". IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of these new standards but expects that this impact will be limited.

IFRS 12, Disclosures of Involvement with Other Entities

The new IFRS 12 includes in a single standard, the disclosures required pertaining to interests in subsidiaries, joint arrangements, associates or unconsolidated structures entities. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 12 but expects that this impact will be limited.

2- MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES ET ADOPTION DES IFRS (SUITE)**IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur***

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS ou dans les US GAAP. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Rémunération à base d'actions**

La société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black & Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ». Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Pour les attributions acquises par tranches, chaque tranche est traitée comme un accord séparé. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes selon la méthode suggérée par les IFRS. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions.

2- FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES AND ADOPTION OF IFRS (CONTINUED)**IFRS 13, Fair Value Measurement**

IFRS 13 explains how to determine the fair value when its application is already required or permitted by other standards within IFRSs or US GAAP. It doesn't produce supplementary fair value evaluations. The requirements included in IFRS 13 provide a precise definition of fair value and a single source of fair value measurement and disclosures requirements for use across IFRSs. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 13 but expects that this impact will be limited.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Stock-based compensation**

The Company has a stock option purchase plan under which options to acquire the Company's common shares may be granted to its directors, officers, employees and consultant. The plan does not feature any options for a cash settlement. Where employees are rewarded using stock-based payments, the fair values of employees' services are determined by reference to the fair value of the equity instruments granted. The fair value of each option is evaluated using the Black & Scholes pricing model at the date of grant. All stock-based remuneration is ultimately recognized as an expense with a corresponding increase to "contributed surplus". If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. For stock-options granted in tranches, each tranche is treated as a separate agreement. Estimates are subsequently revised, if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates, calculated using the method suggested by the IFRS. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense in prior periods if share options ultimately exercised are different from that estimated on vesting. Upon exercise of share purchase options, the amounts received are allocated to capital stock.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Paiement fondé sur des actions**

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Share-based payment**

The Company recognises the goods or services received or acquired in a share-based payment transaction when it obtains the goods or as the services are received. The Company recognises a corresponding increase in equity if the goods or services were received in an equity-settled share-based payment transaction or a liability if the goods or services were acquired in a cash-settled share-based payment transaction.

Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs.

Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs, si selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Aux termes des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressource reliées aux activités d'exploration et de développement et financées par des actions accréditives au bénéfice des investisseurs.

Selon la méthode du passif fiscal, un passif d'impôts futurs afférent aux écarts survenant lors de la renonciation sont comptabilisés avec une charge correspondante aux frais d'émission d'actions à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Evaluation and exploration assets (continued)**

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represent present-time or future values.

Deferred Income and mining taxes

The Corporation uses the liability method of accounting for income taxes. Under this method, future income tax assets and liabilities are determined according to differences between the carrying amounts and tax bases of assets and liabilities. They are measured by applying enacted or substantively enacted tax rates and laws at the date of the financial statements for the years in which the temporary differences are expected to reverse.

The Corporation establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future income tax assets will not be realized.

The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploration activities funded by flow-through share arrangements are renounced to investors in accordance with tax legislation.

Under the liability method of accounting for income taxes, a future income tax liability related to the temporary differences arising at the renunciation are recorded with a corresponding charge in the share issue expenses on the date that the Corporation renounces the deductions to investors.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant aux méthodes dégressive et linéaire au taux et périodes indiqués ci-après :

Property, Plant and Equipment

Property, Plant and Equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method and straight line method at the following rates and period:

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Immobilisations corporelles (suite)

Property, Plant and Equipment (continued)

	Taux / Rates	
Équipement informatique	55 %	Computer Equipment
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furniture and exploration equipment

Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS20. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Mining Rights Credit and Refundable Tax Credit Relating to Resources

The Company is entitled to a mining rights credit for mining exploration expenses in Quebec. Furthermore, the Company is entitled to a refundable tax credit relating to resources for mining exploration companies on eligible expenses incurred in Quebec. These tax credits are applied against the costs of evaluation and exploration assets in relation with IAS 20. These tax credits are recorded, provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share are calculated by dividing the earnings attributable to ordinary equity holders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the period.

La perte par action diluée est calculée selon la méthode du rachat d'actions et est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

The diluted loss per share are calculated with the treasury method and is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et le monnaie de présentation des états financiers.

Functional and presentation Currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is the functional and presentation currency.

Constatation des produits

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Revenue Recognition

Interest revenue is recognized using the accrual basis. It is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditatives**

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditatives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires ; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode de la valeur résiduelle. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditatives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Provisions et actifs éventuels

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Ils sont comptabilisés lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires.

L'évaluation des provisions est revue à chaque date de présentation de l'information financière et les provisions sont ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through Shares**

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRS created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company consider that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares; and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce), the sale of tax deductions is recognized in the earning statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. The renunciation of expenditures related to flow-through shares may lead to the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Provisions and contingent assets

Provisions are liabilities of uncertain timing or amount is uncertain. They are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. A present obligation arises from the presence of a legal or constructive commitment that has resulted from past events, for example, legal disputes, property, plant and equipment retirement obligations, and similar liabilities.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

Possible inflows of economic benefits to the Company that do not yet meet the recognition criteria of an asset are considered contingent assets and are not recognized.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Capitaux propres**

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Le surplus d'apport inclut les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit représente le montant des pertes nettes et les pertes globales cumulatives

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie des dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Equity**

Capital stock represents the amount received on the issue of shares, less issuance costs. Contributed surplus includes charges related to stock-based compensation until the exercise of options issued as remuneration. Deficit includes the net loss and comprehensive loss cumulative.

Fair Value of the Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued according to their relative fair value on a pro-rata basis using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Financial instruments

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the contractual rights to receive cash flows from the financial asset are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and bans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs rebated to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, where appropriate, a shorter period.

Financial assets and financial liabilities are measured subsequently as described below.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale

- prêts et créances
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat ou en autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les «revenus financiers» ou les charges «administration».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponible à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépôts à terme sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé dans le compte de résultat. Les instruments de cette catégorie comprennent l'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial are classified into the following categories upon initial recognition:

- loans and receivables
- financial assets at fair value through net earnings and
- available for sale financial assets

The category determines subsequent measurement and whether any resulting income and expense is recognized in net earnings or in other comprehensive income.

All financial assets, except for those at fair value through net earnings, are subject to review for impairment at least at each reporting date. Financial assets are impaired when there is any objective evidence that a financial asset or a group of financial assets is impaired.

All income and expenses relating to financial assets that are recognized in net earnings are presented within financial revenue or administrative expenses.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Loans and receivables are carried at amortized cost using the effective interest rate method. Term deposits are classified as loans and receivables

Financial assets at fair value through net earnings

Financial assets at fair value through profit or loss includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resultant gain or loss recognized in the profit or loss statement. The instruments in this category comprise cash and cash reserved for exploration.

Available-for-sale financial assets

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to maturity or financial asset at fair value through profit or loss. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized, when the cumulative gain or loss is transferred to earnings.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Passifs financiers**

Les créiteurs et frais courus sont classés dans la catégorie des autres passifs. Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société, sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement reliée aux dépenses futures. Puisque l'engagement de dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat). La Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration sur la propriété qui sont effectuées par le cessionnaire.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser des états financiers conformément aux IFRS, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations incluent la valeur des actifs de prospection et d'évaluation ainsi que le calcul de la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial liabilities**

Accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities. Other liabilities are carried at amortized cost using the method of effective interest rate and include all financial liabilities other than derivatives.

Mining Properties Options Agreements

Options in mining properties interest acquired by the Company are accounted for at the value of the monetary consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Since commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability, it is not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company is providing a working interest in its mining properties, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credited any cash consideration received against the carrying amount of this portion (with any excess included as a gain in profit or loss). The Company does not record exploration expenditures on the property made by the transferee.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Accounting Estimates and critical judgements

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. The estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Company may undertake in the future. Significant estimates include the carrying value of exploration and evaluation assets and calculation of stock-based compensation expenses. Actual results may differ from those estimates.

The following paragraphs describe the most critical management estimates and assumptions in the recognition and measurement of assets, liabilities and expenses and the most critical management judgments in applying accounting policies.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Dépense de rémunération à base d'actions*

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black & Scholes.

Dépréciation des actifs

La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité.

Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimation et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)*Stock-based Compensation*

The estimation of stock-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of options, the time of exercise of those options and expected extinguishments. The model used by the Company is the Black-Scholes model.

Impairment of Long-lived Assets

Fair value is determined as the amount that would be obtained from the sale of the asset in an arm's length transaction between knowledgeable and willing parties.

An impairment loss is recognized when the carrying amount of long-lived asset is not recoverable and exceeds its fair value. The impairment loss is the excess of carrying amount over its fair value.

Impairment of Exploration and Evaluation Assets

The Company assesses each cash generating unit annually to determine whether any indication of impairment exists. Where an indicator of impairment exists, since the Company does not have sufficient information about its exploration properties to estimate future cash flows, it test its exploration properties for impairment by comparing the fair value to the carrying amount, without first performing a test of recoverability.

Techniques to estimate fair value require the use of estimates and assumptions such as forecasted long-term commodity prices and future capital requirements to continue exploration and exploration potential. Fair value is the amount obtainable from the sale of an asset or cash-generating unit in an arm's length transaction between knowledgeable, willing parties, less the costs of disposal. Management has assessed its cash generating units as being an individual mine site, which is the smallest identifiable group of assets that generates cash inflows that are largely independent of the cash inflows from other assets or groups of assets.

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES/PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT D'EXPLORATION/ FURNITURES AND EXPLORATION EQUIPMENT	MATÉRIEL INFORMATIQUE/C OMPUTER EQUIPMENT	TOTAL
Coût/ Cost			
Solde au 1er octobre 2010	-	-	-
Balance, Octobre 1st, 2010			
Acquisitions / Acquisition	43 957	-	43 957
Solde au 30 septembre 2011	43 957	-	439 957
Balance, September 30, 2011			
Acquisitions / Acquisition	-	1650	1 650
Solde au 31 mars 2012	43 957	1650	45 607
Balance, March 31, 2012			
Cumul des amortissements /			
Accumulated Amortization			
Solde au 1er octobre 2010	-	-	-
Balance, October 1st, 2010			
Amortissement / Amortization	6 705	-	6 705
Solde au 30 septembre 2011	6 705	-	6705
Balance, September 30, 2011			
Amortissement / Amortization	3 724	114	3 838
Solde au 31 mars 2012	10 430	114	10 544
Balance, March 31 2012			
Valeur nette comptable /			
Net book Value			
Solde au 30 septembre 2011	37 252	-	37 252
Balance, September 30, 2011			
Solde au 31 mars 2012	33 527	1 536	35 063
Balance, March 31 2012			

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION / EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

MINING PROPERTY

PROPRIÉTÉ/PROPERTY:	Destorbelle	Gold Peak	Commandant	K6	Total
% DE DÉTENTION/ OWNESHIP % :		100 %	100%	100%	
OPTION / OPTION	50%	-	-	-	
LOCALISATION / LOCALISATION :	Québec	Québec	Québec	Québec	
CANTON / TOWNSHIP :	Aiguebelle	Aiguebelle	Le Barroys	Mont Otish	
ROYAUTÉS / ROYALTIÉS	2 %	2 %	2 %	2 %	
Solde au 1er octobre 2010 Balance, October 1st, 2010	-	56 000	-	6 325	62 325
Augmentation / Addition					
Radiation / Write-off				(6 325)	
Solde au 30 septembre 2011 Balance, September 30, 2011	-	56 000	45 000	-	101 000
Augmentation / Addition			18 550		
Radiation / Write-off					
Solde au 31 mars 2012 Balance, March 31, 2012	-	56 000	63 550	-	119 550

PROSPECTION ET ÉVALUATION

EXPLORATION AND EVALUATION

PROPRIÉTÉ/PROPERTY:	Destorbelle	Gold Peak	Commandant	K6	Total
Solde au 1er octobre 2010 Balance, October 1st, 2010	1 034 202	59 436	-	215 489	1 309 127
Dépenses de prospection et d'évaluation/ Exploration and Evaluation Expenditures	171 470	16 731	9 704	-	197 905
Credits d'impôt Tax Credits	(1 991)	(54)	-	-	(2 045)
Dévaluation Writedown	-	-	-	(215 489)	(215 489)
Solde au 30 septembre 2011 Balance, September 30, 2011	1 203 680	76 113	9 704	-	1 289 498
Dépenses de prospection et d'évaluation/ Exploration and Evaluation Expenditures	-	-	226 330	-	226 330
Solde au 31 mars 2012 Balance, March 31, 2012	1 203 680	76 113	236 034	-	1 515 828

TOTAL DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS TOTAL

Propriété/Property	Destorbelle	Gold Peak	Commandant	K6	Total
Solde au 30 septembre 2011	1 203 680	132 113	54 704	-	1 390 498
Balance, September 30, 2011					

TOTAL DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS TOTAL

Solde au 31 mars 2012	1 203 680	132 113	299 584	-	1 635 378
Balance, March 31, 2012					

6- CAPITAL SOCIAL / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité et sans valeur nominale / Unlimited number of shares without par value

Actions de catégorie "A", votantes et participantes / Class "A" shares, voting and participating

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries / Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie.

Les mouvements dans le capital-actions de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows :

	31 mars 2012 / March 31, 2012		30 septembre 2011 / September 30, 2011		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	46 548 165	7 315 005	32 729 867	4 051 642	Balance, at beginning
Payées en argent (1)	1 479 852	74 001	12 294 400	2 930 048	Paid in cash (1)
Bons de souscription exercés	3 552 000	213 120	817 696	204 453	Exercised warrants
Options exercées	-	-	406 202	83 862	Exercised options
Acquisition de propriété à émettre	-	-	300 000	45 000	Acquisition of Mining Properties to be issued
Solde à la fin	51 580 017	7 602 126	46 548 165	7 315 005	Balance, ending

(1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 14 799 \$.

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$14 799

6- CAPITAL SOCIAL (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

Options

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 9 249 633 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans.

Au cours de l'exercice se terminant le 30 septembre 2011, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options.

Stock options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 9,249,633 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors' representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years.

During the year ended September 30, 2011, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société accordées en vertu du régime se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options granted under the plan were as follows :

	31 mars 2012 / March 31, 2012		30 septembre 2011 / September 30, 2011		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début	2 205 000	0,13	950 000	0,11	Balance, at beginning
Octroyées			1 255 000	0,145	Granted
En circulation à la fin	2 205 000	0,13	2 205 000	0,13	Balance, ending
Options pouvant être exercées au 31 mars 2012	2 205 000	0,13	2 205 000	0,13	Exercisable options, as at March 31, 2012

6- CAPITAL SOCIAL (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

Options

Stock options

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 mars 2012. / The following table summarizes the information relating to share purchase options as at March 31, 2012.

Options en circulation Options Outstanding	Date d'échéance Expiry Date	Prix d'exercice Exercise price
500 000	10 avril 2013 / April 10, 2013	0,11
150 000	5 février 2014 / February 5, 2014	0,10
50 000	11 mars 2014 / March 11, 2014	0,10
250 000	20 octobre 2014 / October 20, 2014	0,10
1 255 000	6 avril 2021 / April 6, 2021	0,145
2 205 000		

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows :

	31 mars 2012 March 31, 2012		30 septembre 2011 September 30, 2011		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	20 064 004	0,29	7 363 402	0,25	Balance, at beginning
Octroyés	1 479 852	0,15	12 700 602	0,32	Granted
Exercés					Exercised
Expirés					Expired
Solde à la fin	21 543 856	0,28	20 064 004	0,29	Balance, ending

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription au 31 mars 2012 / The following table summarize the information relating to warrants as at March 31, 2012.

Bons de souscription en circulation Warrants Outstanding	Prix \$ Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
7 769 604	0,25	Juin 2012 / June 2012
12 000 000	0,32	Avril 2012 / April 2012
294 400	0,30	Juin 2012 / June 2012
1 479 852	0,15	Décembre 2013 / December 2013
21 543 856		

6- CAPITAL-ACTIONS (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

Options émises aux courtiers

Options granted to brokers

	31 mars 2012 March 31, 2012		30 septembre 2011 September 30, 2011		
	Quantité Number	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	1 475 144	0,23	681 346	0,14	Balance, at beginning
Octroyés			1 200 000	0,25	Granted
Exercés			(406 202)	0,14	Exercised
Expirés					Expired
Solde à la fin	1 475 144	0,23	1 475 144	0,23	Balance, ending

7- ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

8- ENGAGEMENTS

La Société a confié, en vertu d'un contrat de gestion en date du 17 octobre 2007, la supervision de ses travaux d'exploration à la société Ressources Lutsvisky Inc., une société privée détenue en propriété exclusive par le président et chef de la direction de la Société. En vertu du contrat de gestion, Ressources Lutsvisky Inc recevra de la Société une indemnité maximale de quinze pour cent (15 %) des frais encourus en sous-traitance durant la réalisation des programmes d'exploration. La Société pourra, unilatéralement, résilier le contrat de gestion. La Société sera alors tenue de payer à Ressources Lutsvisky Inc. à la date de résiliation un montant égal à 15 % du montant du programme de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, se terminant le 31 décembre de la troisième année après la date de résiliation du contrat de gestion.

7- CONTINGENCIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

8- COMMITMENTS

Pursuant to a management contract dated October 17, 2007, the Corporation entrusted the supervision of its exploration works to Ressources Lutsvisky Inc., a private corporation wholly-owned by the President and CEO of the Corporation. Under the management contract, Ressources Lutsvisky Inc. shall receive from the Corporation a maximum indemnity of fifteen percent (15%) of the subcontracting costs incurred during the completion of the exploration programs. The Corporation may, at its discretion, terminate the management contract. The Corporation will thus be liable to pay to Ressources Lutsvisky Inc. on the date of termination an amount equal to 15% of the amount of the program for the ongoing year and a penalty of 5% per year, ending on December 31 of the third year following the termination date of the management contract.

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours du trimestre, la Société a encouru des frais d'exploration de 24 223 auprès de Lutsvisky, les frais de gestion de 15% représentent la somme de 3 160 \$.

Au 31 mars 2012, le dû à une société apparentée provient de Lutsvisky et ces soldes sont présentés au passif courant.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

Le tableau suivant présente la rémunération payé ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants de Exploration DIAMOND FRANK inc. :

Pour les trimesters clos les 31 mars / For the three-months periods ended March,31

	2012	2011
	\$	\$
Salaire et avantages	6 056	6 056
Salaries and fringe benefits		
Honoraires de consultation	37 500	24 975
Consultation fees		
Frais de gestion (15%)	3 600	14 031
Work management (15%)		
Rémunération Fondé sur des actions		
Share-based payments (1)	-	-

(1) Correspond au coût de la rémunération à base d'actions accordées aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants comptabilisé au résultat sur la période d'acquisition des droits. / Represents stock-based compensation granted members of the Board of Directors and DIAMOND FRANK Exploration Inc.'s key management personnel account for in profit or loss over the graded vesting period.

10- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 mars 2012, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 5 105 960 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités.

Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours du trimestre clos le 31 mars 2012. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Au cours de la période, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS

During this quarter, the Company incurred exploration expenses amounting to \$24 223, with Lutsvisky, management fees of 15% are the sum of \$3,160.

As at March 31, 2012, the due to a related company is payable to Lutsvisky. The balance amounts are presented in the current liabilities.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The following table shows the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of DIAMOND FRANK Exploration Inc.:

10- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at March 31, 2012 the capital of the Company consists of shareholder's equity amounting to \$5,105,960. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities.

It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the quarter ended March 31, 2012. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the quarter, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

11- ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

La Société a procédé en avril à l'achat de 30 titres miniers supplémentaires sur le projet Commandant.

12- TRANSITION AUX IFRS

Les états financiers de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 seront les premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés tel qu'il est décrit à la note 2 et 3, notamment en ce qui concerne l'application de IFRS 1. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les mouvements de trésorerie présentés est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes relatives aux tableaux.

En outre, IFRS 1, exige la présentation d'informations financières comparatives. Par conséquent, la société a commencé à appliquer les IFRS le 1^{er} octobre 2010 (la «date de transition»). IFRS 1 impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, soit le 30 septembre 2012 pour la société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

Choix initiaux lors de l'adoption :

Au moment de la transition, IFRS 1 autorise certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives. Les exemptions et exceptions suivantes ont été adoptées par la société.

Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS :*Rémunération à base d'actions*

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

Exceptions obligatoires lors de la transition aux IFRS*Estimations*

Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} octobre 2010 selon les PCGR du Canada n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS. La société a appliqué par anticipation la modification de IFRS 1 à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception, soit le 1^{er} octobre 2010.

11- SUBSEQUENT EVENT

The company has process in April to the purchase of 30 additional mining claims on the Commandant Project.

12- TRANSITION TO IFRS

The Company's financial statements for the year ended September 30, 2012 will be the first annual financial statements that comply with IFRS. These interim financial statements were prepared as described in note 2 and 3, including the application of IFRS 1. The effect of the transition to IFRS on equity, comprehensive income and the cash flows is presented and described in this note, and is explained in greater detail in the notes associated with the tables.

IFRS 1 also requires that comparative financial information be provided. As a result, the first date at which the Company has applied IFRS was October 1st, 2010 (the transition date"). IFRS 1 requires first-time adopters to retrospectively apply all effective IFRS standards as of the reporting date, which for the Company will be September 30, 2012. However, it also provides for certain optional exemptions and certain mandatory exceptions for first-time IFRS adopters.

Initial elections upon adoption:

Upon transition, IFRS 1 permits certain optional exemptions and dictates certain mandatory exceptions from full retrospective application. The Company applied mandatory exceptions and certain optional exemptions. The following exemptions and exceptions were adopted by the Company.

IFRS optional exemptions applied at the time of the transition:*Stock-based compensation*

In accordance with IFRS 1, the Company elected to apply IFRS 2 "Share-based Payment" prospectively. This exemption enables the Company to apply IFRS 2 retrospectively at the transition date only to equity instruments that were granted after November 7, 2002 and had not vested by the IFRS transition date.

IFRS mandatory exceptions at the time of the transition*Estimates*

Hindsight is not used to create or revise estimates. The estimates previously made by the Company under Canadian GAAP were not revised for application of IFRS except where necessary to reflect any difference in accounting policies.

Derecognition of financial assets and liabilities

Financial assets and liabilities that was derecognized before October 1st, 2010 in accordance with its previous Canadian GAAP shall not be recognized in accordance with IFRS. The Company has early adopted IFRS 1 modification regarding the first-time adoption of the exception, which is October 1st, 2010.

12- TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

a) Effets de la transition aux IFRS et reclassements

Ajustements liés au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives

Les PCGR canadiens contiennent des indications pour le traitement comptable des actions accréditatives mais ces indications sont retirées lors du passage aux IFRS. Les IFRS ne parlent pas du traitement comptable des actions accréditatives et de leur incidence fiscale.

La Société a décidé de suivre le point de vue publié en mai 2011 par le Groupe de travail canadien sur les IFRS mis sur pieds par l'Institut Canadien des comptables agréés et par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs en ce qui a trait à la comptabilisation des actions accréditatives. Ainsi, lorsque la Société émet des actions accréditatives, elle évalue ce qu'elle a émis à l'investisseur, soit un titre de capitaux propres et un droit à une série de déductions fiscales.

Les répercussions les plus significatives liées au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives se répercutent sur les soldes d'ouvertures des capitaux propres.

De façon rétrospective, la Société a évalué la prime associée au droit aux déductions fiscales selon la méthode résiduelle. Cette application a donné lieu à l'attribution de valeurs modifiées par rapport à celles comptabilisées antérieurement en capital-social et en bons de souscription. Le montant établi pour la prime a été comptabilisé en autre passif à l'état de la situation financière. L'autre passif représente une obligation de la Société de remettre des déductions fiscales aux investisseurs par l'encours de dépenses fiscalement admissibles. La Société a transféré en résultat net (et global) le montant d'autre passif à titre de réduction de la charge d'impôt différé au fur et à mesure de l'exécution de son obligation de transférer le droit aux déductions fiscales.

Les répercussions les plus significatives liées au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives se répercutent essentiellement sur les soldes d'ouvertures des capitaux propres. L'impact des valeurs modifiées attribuables aux bons de souscription qui accompagnaient les financements accréditifs antérieurs, tous venus à échéance sans avoir été exercé, se répercute essentiellement sur le montant cumulatif du surplus d'apport (montant débiteur) et sur le capital-social (montant créditeur).

12- TRANSITION TO IFRS (CONTINUED)

a) Effect of the transition to IFRS and reclassifications

Adjustments to the change in accounting policy related to flow-through shares.

Canadian GAAP contains guidance for the accounting treatment of flow-through but these indications have been removed during the transition to IFRS. IFRS do not indicate the accounting treatment of flow-through shares and their tax consequences.

The Company has decided to follow the view point published in May 2011 by the Mining Industry Task Force created by the Canadian Institute of Chartered Accountants and the Prospectors and Developers Association of Canada relatively to the accounting treatment for self-through shares. Therefore, when the Company issued self-through shares, it measures what had been issued to investor that is an equity interest and a right to a stream of tax deductions.

The most significant impacts related to the change in accounting policy related to flow-through shares are reflected in the opening balances of shareholders' equity.

The Company has retrospectively measured the premium related to the right of tax deductions using residual method. This application resulted in modified values for capital stock and warrants compared to the one previously recorded. The amount determined for the premium was recorded as other liability in the statement of financial position. Other liability represents the Company's obligation to pass on tax deductions to investor by incurring fiscally eligible expenses. The Company transferred other liability amount to the comprehensive loss as a deferred tax expense reduction progressively at the fulfillment of obligation to pass on the right of tax deductions.

The most significant impacts related to the change in accounting policy related to flow-through shares are reflected mainly on the opening balances of shareholders' equity. The impact of changed values attributable to the warrants that accompanied to flow-through financing, all expired without being exercised, is reflected mainly in the cumulative amount of contributed surplus (debit) and social capital (credit)

12- TRANSITION AUX IFRS (SUITE)

a) Effets de la transition aux IFRS et reclassements (suite)

À la date de transition du 1er octobre 2010, les impacts de ce changement de convention comptable ont été de réduire le capital-social de 305 977 \$, de réduire le déficit de 294 427 \$, de réduire le passif d'impôt différé à l'état des résultats de 35 450 \$ et de comptabiliser un autre passif de 47 000 \$. La réduction du déficit provient de la reconnaissance des primes liées aux exécutions d'obligations de transférer les droits aux déductions fiscales (reconnaissance d'une charge d'impôt différé créditrice aux résultats nets passés). La réduction du passif d'impôt différé à l'état des résultats provient du fait qu'une partie des dépenses renoncées n'avait pas été engagée au 1er octobre 2010 - le passif d'impôt différé résultant de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs de prospection et d'évaluation étant antérieurement comptabilisé à 100 % lors du dépôt des documents de renonciation aux dépenses auprès des autorités fiscales. La comptabilisation de l'autre passif correspond à la valeur de la prime liée à une portion des déductions fiscales non transférée au 1^{er} octobre 2010.

Au 30 septembre 2011, les impacts cumulatifs du changement de convention comptable sont essentiellement limités aux éléments des capitaux propres avec un impact non significatif sur le résultat et la perte globale. Les impacts cumulatifs sont une diminution du capital-social de 395 924 \$, réduction du déficit de 292 124 \$. La réduction du déficit provient essentiellement de l'attribution de valeurs modifiées par rapport à celles comptabilisées antérieurement au capital social suite à l'adoption de la nouvelle convention comptable sur les actions accréditives. La perte nette et la perte globale ont été diminuées d'un montant net de 86 347 \$ pour tenir compte i) de la comptabilisation de la charge d'impôt différé provenant de l'écart temporaire sur les dépenses de prospection et d'évaluation renoncées et ii) de la reconnaissance de la valeur de la prime gagnée suite à l'exécution de l'obligation de transférer les dépenses renoncées.

b) Reclassements

Les propriétés minières et les frais d'exploration reportés présentés antérieurement à l'état de la situation financière sont maintenant présentés dans un seul poste à l'état de la situation financière. Ils sont maintenant présentés à titre d'actifs de prospection et d'évaluation. Par contre, ils sont toujours présentés en détail dans la note aux états financiers.

Rapprochement des flux de trésorerie

La première application des IFRS par la Société a eu un impact de présentation sur les flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles du trimestre terminé le 31 mars 2011. Suite à l'adoption des IFRS, la perte nette (et globale) montrée au tableau des flux de trésorerie est passée de 193 759 \$ à 160 809 \$ et l'élément "impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés" n'impliquant aucun mouvement de trésorerie est passé de Nil à 100 297 \$. L'impact net sur les flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles est nul.

12- TRANSITION TO IFRS (CONTINUED)

a) Effect of the transition to IFRS and reclassifications (continued)

At the transition date of October 1st, 2010, the impact of this change in accounting policy has been to reduce the capital-stock of \$305,977, to reduce the deficit to \$294,427, and reduce the deferred tax liability at the earnings statement of \$35,450 and account for other liabilities of \$47,000. Deficit reduction comes from the recognition of premiums linked to fulfilment of the obligations to transfer the rights to tax deductions (recognition of a deferred tax charge to net earnings past liabilities). The reduction in the deferred tax liability at the earnings statement arises from the fact that some of the renounced expenditures had not been committed October 1st, 2010 – deferred tax liabilities resulting from temporary differences between the carrying amounts and tax amounts of active exploration and evaluation assets previously recognized as 100% when filing documents waiving expenses to the tax authorities. Accounting for other liabilities is the value of the premium for a portion of tax deductions not transferred to the October 1st, 2010.

On September 30, 2011, the cumulative impacts of change in accounting policy are largely confined to the elements of equity with a insignificant impact on earnings and the comprehensive loss. Cumulative impacts are a reduction of equity of \$395 924 a decrease deficit of \$292, 124. Deficit reduction was mainly due to the allocation of values changed from those previously recorded in the share capital following the adoption of new accounting policy on the flow-through shares. Net loss and comprehensive loss was decreased by a net of \$86 347 to reflect i) the recognition of deferred tax expense resulting from temporary difference of renounced exploration and evaluation expenditures and ii) the recognition of the value of the premium earned following the fulfilment of the obligation to transfer expenditures renounced.

(b) Reclassifications

The mining properties and deferred exploration expenses previously reported in the statement of financial position are now presented in a single position in the statement of the financial situation. They are now presented as exploration and evaluation assets. However, they are always presented in details in the notes to financial statements.

Reconciliation of cash flow

The first application of IFRS by the Company has had an impact on cash flows used for operating activities for the quarter ended December 31, 2010. Following the adoption of IFRS, the net loss and comprehensive) shown in the table of cash flows increased from \$193,759 to \$160,809 and the item "Income taxes and deferred mining taxes" not involving cash flow increased from Nil to \$100,297. The net impact on cash flows used for operating activities is zero.

RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2010 / RECONCILIATION OF STATEMENT OF FINANCIAL POSITION AS OF OCTOBER 1ST, 2010

Postes selon les PCGR du Canada Canadian GAAP accounts	\$ selon les PCGR du Canada / Canadian GAAP balance	Reclassement /Reclassifications	Ajustement découlant des IFRS / IFRS adjustments	\$ selon les IFRS / IFRS balance	Postes selon les IFRS / IFRS accounts
Actif / Assets					Actif / Assets
Actif à court terme / Current assets					Actifs Courants / Current assets
Encaisse/Cash	443 389			443 389	Encaisse / Cash
Encaisse en Fidéicommis / Cash in Trust					Encaisse en Fidéicommis / Cash in Trust
Taxes à recevoir / Taxes receivable	33 679				Taxes à recevoir / Taxes receivable
Frais payés d'avance / Prepaid expenses					Frais payés d'avance / Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir / Mining rights receivable					Droits miniers à recevoir / Mining rights receivable
Crédit d'impôt à recevoir / Tax credit receivable					Crédit d'impôt à recevoir / Tax credit receivable
Total actif à court terme/ Total current assets	477 068			477 068	Total Actifs Courants / Total Current assets
					Non Courants/Non-Current assets
Encaisse réservée à l'exploration / Cash reserved for exploration					Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation / Cash reserved for exploration and evaluation
Dépôt à terme / Term Deposits	1 004 142			1 004 142	Dépôt à terme / Term Deposits
Immobilisations corporelles / Property, Plant and Equipment	-			-	Immobilisations corporelles / Property, Plant and Equipment
Propriétés Minières / Mining Properties	62 325	(62 325)		-	Propriétés Minières / Mining Properties
Frais d'exploration reportés / Deferred exploration expenses	1 309 127	(1 309 127)		-	Frais d'exploration reportés / Deferred exploration expenses
Actifs de prospection et d'évaluation Exploration and evaluation assets	-	1 371 452		1 371 452	Actifs de prospection et d'évaluation Exploration and evaluation assets
Total autres actifs / Total other assets	2 493 202			2 493 202	Total Actifs non courants / Non currents assets
Total de l'actif / Total of assets	2 970 270			2 970 270	Total de l'actif / Total of assets

RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2010 / RECONCILIATION OF STATEMENT OF FINANCIAL POSITION AS OF OCTOBER 1ST, 2010

Postes selon les PCGR du Canada Canadian GAAP accounts	\$ selon les PCGR du Canada / Canadian GAAP balance	Reclassement /Reclassifications	Ajustement découlant des IFRS / IFRS adjustments	\$ selon les IFRS / IFRS balance	Postes selon les IFRS / IFRS accounts
Passif / Liabilities					Passif / Liabilities
Passif à court terme / Current Liabilities					Passifs courants / Current Liabilities
Créditeurs et frais courus / Accounts payable and accrued liabilities	197 570			197 570	Fournisseurs et autres créditeurs / Accounts payable and accrued liabilities
Autre passif / Other liability	-		47 000	47 000	Autre passif / Other liability
Total Passif à court Terme / Current Liabilities	197 570		47 000	244 570	Total Passif courants / Current Liabilities
Passif à long terme					Non Current Liabilities
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs / Future income and mining taxes	66 431		(35 450)	30 981	Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs / Future income and mining taxes
	264 001		11 550	275 551	Total Passifs courants / Current Liabilities
Capitaux propres / Equity					Capitaux propres / Equity
Capital-social/ Capital stock	4 357 619		(305 977)	4 051 642	Capital-social / Capital stock
Bons de souscription / Warrants	73 634			73 634	Bons de souscription / warrants
Surplus d'apport / Contributed surplus	202 379			202 379	Surplus d'apport / Contributed surplus
Déficit / Deficit	(1 927 363)		294 427	(1 632 936)	Déficit / Deficit
Total Capitaux propres / Total Capital stock	2 706 269		(11 550)	2 694 719	Total Capitaux propres / Total Capital stock
Total Passif et Capitaux propres / Total Liabilities and Equity	2 970 270			2 970 270	Total Passif et Capitaux propres / Total Liabilities and Equity

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.
DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2012
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 2012
RAPPROCHEMENT DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2011 / RECONCILIATION OF STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS OF SEPTEMBER 30, 2011

Postes selon les PCGR du Canada Canadian GAAP accounts	Montants selon les PCGR du Canada / Canadian GAAP balance	Reclassement /Reclassifications	Ajustements découlant des IFRS / IFRS adjustments	Montants selon les IFRS / IFRS balance	Postes selon les IFRS / IFRS accounts
Actifs / Assets					Actif / Assets
Actif à court terme / Current assets					Actifs Courants / Current assets
Encaisse/Cash	123 182			123 182	Encaisse / Cash
Taxes à recevoir / Taxes receivable	5 939			5 939	Taxes à recevoir / Taxes receivable
Frais payés d'avance / Prepaid expenses	1 530			1 530	Frais payés d'avance / Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir / Mining rights receivable					Droits miniers à recevoir / Mining rights receivable
Crédit d'impôt à recevoir / Tax credit receivable	2 045			2 045	Crédit d'impôt à recevoir / Tax credit receivable
Actif à court terme / Current assets	132 696			132 696	Actif à court terme / Current assets
Non Courants/Non-Current assets					Non Courants/Non-Current assets
Encaisse réservée à l'exploration	165 725			165 725	Encaisse réservée à l'exploration
Cash reserved for exploration					Cash reserved for exploration
Dépôt à terme / Term Deposits	3 340 485			3 340 485	Dépôt à terme / Term Deposits
Immobilisations corporelles Property, Plant and Equipment	37 252			37 252	Immobilisations corporelles Property, Plant and Equipment
Propriétés Minières / Mining Properties	101 000	(101 000)		-	Propriétés Minières / Mining Properties
Frais d'exploration reportés / Deferred exploration expenses	1 289 498	(1 289 498)		-	Frais d'exploration reportés / Deferred exploration expenses
Actifs de prospection et d'évaluation	-	1 390 498		1 390 498	Actifs de prospection et d'évaluation
Exploration and evaluation assets					Exploration and evaluation assets
Non Courants/Non-Current assets	4 933 960	-	-	4 933 960	Non Courants/Non-Current assets
Total actifs/ Total assets	5 066 656			5 066 656	Total actif/Total assets
Passif / Liabilities					Passif / Liabilities
Passif à court terme / Current Liabilities					Passifs courants / Current Liabilities
Créditeurs et frais courus / Accounts payable and accrued liabilities	47 745			47 745	Fournisseurs et autres créditeurs / Accounts payable and accrued liabilities
Autres passifs / Other Liabilities	-		50 600	50 600	Autres passifs / Other Liabilities
Passif à court terme / current Liabilities	47 745	-	50 600	98 345	Total Passifs courants / Current Liabilities
Passif non courant/ Non-current Liabilities					Passif non courant/ Non-current Liabilities
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs / Future income and mining taxes	-				Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs / Future income and mining taxes
Passif non courant/ Non-current Liabilities	-				Passif non courant/ Non-current Liabilities
Passif /Liabilities	47 745		50 600	98 345	Passif /Liabilities
Capitaux propres / Shareholder's Equity					Capitaux propres / Equity
Capital-actions/ Capital stock	7 710 929		(395 924)	7 315 005	Capital-social / Capital stock
Bons de souscription / warrants	236 828			236 282	Bons de souscription / warrants
Surplus d'apport / Contributed surplus	695 029			695 029	Surplus d'apport / Contributed surplus
Déficit / Deficit	(3 623 875)		345 324	(3 278 551)	Déficit / Deficit
Capitaux propres / Shareholder's Equity	5 018 911		(50 600)	4 968 311	Capitaux propres / Shareholder's Equity
Passif et capitaux propres/Liabilities and shareholder's Equity	5 066 656			5 066 656	Passif et capitaux propres/Liabilities and shareholder's Equity

RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES

RECONCILIATION OF EQUITY

Pour les périodes closes les : Periods ended	Au 1er octobre 2010 October 1, 2010	Au 31 mars 2011 Mars 2011	Au 30 septembre 2011 September 30, 2011
	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR canadiens Total Shareholders' equity under Canadian GAAP	2 706 269	5 298 221	5 018 911
Ajustements cumulatifs liés au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives Adjustment for change in accounting policy related to self-through shares			
50- Prime non gagnée (obligation de transférer le droit aux déductions fiscales non exécutée) - Unearned premiums (obligation to transfer the right to tax deductions not executed)	(47 000)	(57 000)	(50 600)
- Passif d'impôt différé lié au solde des dépenses admissibles non engagées - Deferred tax liability relating to the balance of eligible expenses not incurred			
	(47 000)	(57 000)	(50 600)
Capitaux propres selon les IFRS Total Equity under IFRS	2 694 719	5 241 221	4 915 111

Au 30 septembre 2011, les impacts cumulatifs du changement de convention comptable portant sur les actions accréditives sont limités à la présentation de nouvelles valeurs attribuées aux éléments des capitaux propres. / As at September 30, 2011, the cumulative change in accounting policy relating to the shares are limited to the presentation of new values assigned to components of equity

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT GLOBAL / RECONCILIATION OF COMPREHENSIVE LOSS

Pour l'exercice et le trimestre clos le For the year and the three-month period ended	Six mois terminé le 31 mars 2012 / Six month ended March 31, 2012	Six mois terminé le 31 mars 2011 / Six month ended March 31, 2011	Exercice terminé le 30 septembre 2011 / Year ended September 30, 2011
Perte globale présenté auparavant selon les PCGR du Canada Comprehensive loss previously reported under Canadian GAAP	(212 107)	(412 981)	(830 556)
Ajustements liés au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives Adjustment for change in accounting policy related to self-through shares			
- Prime gagnée sur exécution de l'obligation de transférer le droit aux déductions fiscales - Unearned premiums (obligation to transfer the right to tax deductions)	142 080	89 947	89 947
- Charge d'impôt différé lié au solde des dépenses admissibles engagée - Deferred tax expense relating to the balance of eligible expenditures incurred	(94 300)	42 950	(50 600)
	12 500	(52 950)	47 000
	60 280	79 947	86 347
Perte globale selon les IFRS / IFRS Comprehensive loss	(151 827)	(333 034)	(744 209)